



<b>Délibération n°06</b>	Nombre de conseillers en exercice :	45
Date de la convocation : 21 janvier 2025	Nombre de conseillers présents :	34
	Nombre de conseillers votants :	39
	- dont « pour » :	39
	- dont « contre » :	0
	- « abstention » :	0

**Objet : Convention avec le CCAS de la Commune de Hastings dans le cadre en faveur de la réalisation/d'amélioration/rénovation de logements sociaux publics ou communaux**

**Le lundi 27 janvier 2025 à 18h45**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de janvier à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Oeyregave, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

**Étaient présents :** Rachel DURQUETY, Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Lionnel BARGELES, Fabienne LABASTIE, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Roland DUCAMP, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Jean-Luc SEMACOY, Liliane MARBOEUF, Valérie BRETHOUS, Stéphane BELLANGER, Marie Josée SIBERCHICOT, Sandrine DARRICAU-DUFAU, Alain DIOT, Sophie DISCAZAU, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Annie LAGELOUZE,

**Suppléants :** Fabienne THUILLIER

**Étaient excusés :** Estelle LEVI, Guy BAUBION BROYE, Christel ROLLO, Régine TASTET, Marie-Françoise LABORDE,

**Procurations :** Christian DAMIANI à Julien PEDELUCQ, Dominique DUPUY à Jean-François LATASTE, Thierry CALOONE à Serge LASSERRE, François CLAUDE à Jean-Luc SEMACOY, Henri LALANNE à Annie LAGELOUZE

**Absents :** Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT,

**Secrétaire de séance :** Bernard DUPONT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2019 – 128 d'extension du règlement d'intervention des logements sociaux du territoire du pays d'Orthe et Arrigans du 17 septembre 2019

VU la délibération n°2024 – 10 d'extension du règlement d'intervention aux logements communaux du territoire du pays d'Orthe et Arrigans du 17 septembre 2019

VU les statuts de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans

**CONSIDERANT** les projets de la commune et du CCAS de Hastings

Monsieur le Vice-Président expose le projet communal.

Il est prévu la création de deux logements communaux dans une maison existante.

En plus, de la création de ces logements, la commune compte rénover énergétiquement l'ensemble du bâtiment et seront gérés par le CCAS de la commune.

Monsieur le Vice-Président précise que les travaux s'effectueraient sur les années 2024-2025.

Il est proposé de passer une convention avec le CCAS de la commune.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la conclusion de la convention ci annexée permettant le versement de la subvention de 7 000 € au CCAS de la commune de Hastings
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente délibération ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur [telerecours.fr](https://www.telerecours.fr) pour les particuliers justiciables.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean Marc LESCOUTE

